



HAL
open science

SANTESIH - Santé, éducation, situation de l'handicap

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SANTESIH - Santé, éducation, situation de l'handicap. 2014, Université de Montpellier. hceres-02033265

HAL Id: hceres-02033265

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033265>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :
Santé Education & Situations de Handicap
SantESiH
sous tutelle des
établissements et organismes :
Nouvelle Université De Montpellier



Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la
section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. William GASPARINI, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Santé Education & Situations de Handicap
Acronyme de l'unité :	SantESiH
Label demandé :	EA
N° actuel :	4614
Nom du directeur (2013-2014) :	M ^{me} Anne MARCELLINI
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M ^{me} Anne MARCELLINI

Membres du comité d'experts

Président :	M. William GASPARDINI, Université de Strasbourg
Experts :	M. Dominique BODIN, Université Rennes 2 (représentant du CNU) M ^{me} Isabelle VILLE, INSERM, EHESS, Paris
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Gilles PINSON
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Denis BROUILLET (directeur de l'École Doctorale n°60) M. Jacques MERCIER, Université Montpellier 1



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créée en 2007 sous statut de Jeune Équipe (n° 2516), l'unité de recherche « Santé, Éducation et Situations de Handicap » (SANTESIH) a été reconduite pour le contrat 2011-2014 sous la forme d'une Équipe d'Accueil (n°4614). Initialement centrée sur « l'étude de la dynamique des processus de production et de réduction des situations de handicap » avec une attention particulière aux environnements éducatifs et sportifs, sa thématique de recherche a évolué vers des approches plus généralistes en sciences sociales appliquées à l'étude du corps vulnérable, de la santé et du handicap.

Implantée dans les locaux de l'UFR STAPS de Montpellier (700 avenue du Pic Saint-Loup), elle comprend 2 PR et 7 MCF pour le bilan. Pour le projet, l'UR annonce 3 PR et 7 MCF dont 2 non titulaires en poste à l'étranger, une PR qui quittera l'EA en cours de contrat (départ à la retraite) et un poste de MCF non pourvu pour l'instant. L'UR SANTESIH est rattachée à École Doctorale n°60, « Territoires, Temps, Sociétés et Développement » de l'Université Montpellier 1. Il faut signaler, par ailleurs, que les Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 fusionneront en 2015.

Équipe de direction

Au cours de la période contractuelle qui s'achève, l'unité était dirigée par M^{me} Anne MARCELLINI.

Regroupant l'ensemble des membres statutaires, le « Conseil de laboratoire » est l'instance de pilotage de l'unité de recherche, qui comprend en son sein une équipe de direction composée de la directrice et des deux responsables d'axe.

Nomenclature AERES

SHS2_4 Sociologie ; SHS2_3 Anthropologie ; SHS2_2 Science Politique



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	10
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	15	16

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	8	
Thèses soutenues	4	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	4



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

La production scientifique atteste d'un positionnement fort et clair dans le champ national de la recherche sur le handicap, les corps vulnérables et la santé, avec des travaux pionniers et originaux reconnus tant par la communauté STAPS que par les institutions du secteur de la santé et du handicap. L'unité gagnerait cependant à mieux préciser ses positions théoriques pour accroître son efficacité et sa visibilité.

A la différence du précédent contrat, tous les membres annoncés sont publiants. En cela, les progrès sont indéniables même si, en termes de nombre de publications, celles-ci ont peu augmenté, mais sont mieux réparties.

L'unité est très dynamique en termes d'animation scientifique et d'activité contractuelle, mais reste moins engagée dans des contrats académiques de recherche notamment internationaux.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie d'une reconnaissance académique et professionnelle dans l'espace de la production de données empiriques et de la réflexion sur le handicap et les populations en situation de handicap.

L'unité est très dynamique sur le plan de la diffusion du travail scientifique et assure une activité contractuelle importante ainsi qu'une activité d'expertise auprès de commanditaires privés non marchands et publics.

Les membres de l'unité fournissent un travail d'accompagnement, de socialisation et de formation des doctorants de qualité.

Points faibles et risques liés au contexte

La taille de l'unité (10 enseignants-chercheurs - EC - titulaires annoncés pour 2015 dont 1 poste non pourvu et ouvert au concours prochainement, 2 E-C en poste à l'étranger et une PR qui partira en retraite en cours de contrat) constitue un point faible dans la mesure où cette situation conduit les 6 E-C titulaires en poste à l'UFR STAPS à devoir assumer de trop nombreuses missions (recherche et gestion des contrats, animation scientifique, enseignement, coordination de parcours de master) au détriment de la publication.

Liée à la taille de l'unité, l'absence de personnels d'appui à la recherche conduit les E-C à assumer de nombreuses tâches d'administration. Seul ¼ poste de secrétariat est actuellement mis à disposition de l'unité. Ce déficit de ressources humaines dans le soutien à la recherche est compensé par le recrutement d'IGE contractuels financés sur les contrats de recherche et études.

La faible dotation récurrente de l'université conduit l'unité à multiplier les contrats pour obtenir des recettes externes. Il s'agit indéniablement d'un point fort mais qui peut aussi se transformer en risque du fait de la forte dépendance aux commanditaires et de la course aux contrats qui risque « d'essouffler » les titulaires.

L'absence de contrats doctoraux ministériels (ou de la Région) ne permet pas aux doctorants de réaliser leur thèse à plein temps et conduit l'unité à financer les thèses sur les contrats.

Enfin, les activités de recherche des titulaires et des doctorants souffrent de l'absence de locaux spécifiquement dédiés à l'unité. Ceci est particulièrement préjudiciable aux doctorants.



Recommandations

A la direction de l'unité :

L'effort de publication dans des revues référencées devrait être accentué, afin de privilégier la qualité plutôt que la quantité des publications et productions.

Les membres de l'unité devraient prendre le temps de faire le point sur l'identité théorique et méthodologique de l'unité.

Une internationalisation des recherches et de leur diffusion ainsi qu'une implication dans des réseaux internationaux devraient constituer un axe de développement et de reconnaissance de l'unité, qui est déjà fortement reconnue et intégrée au niveau national.

Dans le contexte de la fusion des deux Universités de Montpellier 1 et 2, le rapprochement envisagé avec une unité de science politique (le CEPEL) sur les questions de santé reste à construire sur le plan tant scientifique que politique. Dans cette perspective, privilégier des publications « de synthèse » ou des dossiers de revue servant de manifeste à l'unité peut constituer une piste.

Les risques du rapprochement avec une unité de science politique pourraient être amortis par une stratégie de publication dans des supports reconnus conjointement par les communautés des politistes, des sociologues et des STAPS.

Il pourrait être préconisé de mettre à profit le futur quinquennal pour préparer la future fusion avec le CEPEL sous forme de journées d'étude et séminaires communs, de co-publications, de pilotage de projets communs, tout en consolidant les liens avec les autres unités de recherche en STAPS ou en santé (par des co-directions de thèse, des journées d'étude, etc.). Il serait, également, utile de travailler à la formalisation de la gouvernance et des procédures (mise en place d'un règlement intérieur), notamment en vue du rapprochement avec une autre unité

En matière de formation, la compétence de l'unité et son rayonnement national pourraient la conduire à porter un master correspondant à ses axes de recherche et rayonnant à l'international (du moins dans l'espace de l'Europe latine) plutôt que de se disperser dans de nombreux parcours.

Enfin, la mise en place des dispositifs permettant d'améliorer le taux de réussite des candidats aux doctorats dans les concours d'accès aux contrats doctoraux ministériel pourrait se révéler judicieuse.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique atteste d'un positionnement fort et clair dans le champ national de la recherche sur le handicap, le corps vulnérable et la santé (en lien avec les activités physiques), avec des travaux pionniers et originaux reconnus tant par les STAPS que par les institutions du secteur de la santé et du handicap.

On dénote une bonne production globale au regard de la taille de l'unité, le niveau des publications ayant progressé en qualité et en nombre (augmentation de la production globale et de la part des publiants). L'activité de publication est quantitativement importante (au regard de la taille de l'unité) mais reste encore de qualité hétérogène. Elle tend néanmoins à s'orienter vers des publications reconnues en sciences sociales ainsi que vers une activité de publication de chapitres et d'ouvrages collectifs, supports reconnus tant en SHS qu'auprès des commanditaires de contrats finalisés. D'autres productions sont à signaler comme de très nombreuses communications (83 en colloques) et des rapports scientifiques ou techniques à destination des commanditaires (MiRe-DREES/CNSA, Sidaction et à la région Ile-de-France, Fondation de France).

Parmi les 51 publications ACL annoncées, 23 ont été publiées dans des revues répertoriées par les listes AERES : 9 en sociologie-démographie, 6 en STAPS (dont 2 reconnus en 19^e et en 74^e, et dont 1 de niveau 1 et 6 de niveau 3) ainsi que 3 en liste B STAPS (REMS, IRSV), 4 en sciences de l'éducation, 3 en psychologie, 1 en géographie. 17 ACLN sont également à noter. La publication de 74 ouvrages et chapitres d'ouvrage ainsi que les 5 directions d'ouvrage et 3 coordinations de revue (Alter et REMS) attestent d'une forte activité de diffusion de la connaissance sur les principales thématiques de l'unité.

La publication d'ouvrages collectifs a fortement contribué à la visibilité nationale de l'unité. Concernant les ouvrages ou coordinations de dossier de revue, ces productions auraient cependant gagné à être davantage reconnues scientifiquement en les soumettant à des supports de publication et maisons d'éditions reconnus par la communauté académique. Il en va de même pour les trois dossiers spéciaux publiés dans les revues « Alter » et « REMS ». Une augmentation progressive des publications à l'international est à relever au cours du contrat : 13 publications ACL en anglais et 6 en espagnol (ce qui est intéressant du point de vue du rapprochement possible avec le CEPPEL qui travaille sur l'Europe latine).

Les publications de certains membres apparaissent éloignées des thématiques centrales de l'unité. Au-delà d'une marque de rayonnement international, la situation des deux enseignants-chercheurs en poste dans des universités étrangères est à clarifier en termes de signature des articles, de participation à la vie de laboratoire, et d'inscription de leurs travaux dans le projet scientifique de l'unité, tout comme celle du professeur en poste à Montpellier 3 qui quittera l'unité au cours du prochain contrat.

Le positionnement épistémologique et théorique des travaux des membres de l'unité mériterait d'être clarifié. Le rapport revendique une approche constructiviste en socio-anthropologie associant les perspectives synchroniques et diachroniques mais ces fondements théoriques et méthodologiques des recherches menées au sein de l'unité mériteraient d'être davantage affirmés, précisés et partagés par tous et, pourquoi pas, exprimés dans le cadre de publications associant l'ensemble des membres.

Pour finir, on observe une capacité à valoriser les compétences scientifiques des nouveaux arrivants, tout en les mettant au service de l'enrichissement des travaux collectifs ; cette dimension qui constitue un atout propre aux petites unités, doit être valorisée.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité est très fortement impliquée dans des projets nationaux. Sans toujours être leader de ces projets, elle constitue souvent une pièce maîtresse des réponses aux appels d'offres. Cela montre tout à la fois son dynamisme, sa reconnaissance et son implication dans un secteur clairement identifié. Pour l'essentiel de son activité, son implication reste cependant au niveau national malgré la collaboration de quelques membres à des réseaux ou projets européens ou québécois. Un repositionnement national/international (moins d'activité



au niveau national et plus au niveau international) devrait constituer un des axes stratégique du développement futur.

Il en va de même de son implication dans des réseaux, des communautés, des associations porteuses de projet, d'infrastructures ou de centres d'intérêts scientifiques ou techniques, à l'échelle internationale et nationale. L'équipe est clairement identifiée, reconnue et intégrée dans le périmètre scientifique du handicap, il lui reste à franchir le cap de l'international ce qui devrait lui permettre d'obtenir un rayonnement incontestable.

Si l'équipe collabore effectivement avec des chercheurs étrangers, elle n'a pas encore opéré de recrutement de chercheurs et de post-doctorants.

Les membres de l'entité restent peu impliqués dans des revues scientifiques de haut niveau national et/ou international. La notoriété de l'unité dépendra aussi de cette participation qui coïncide avec les deux premiers points précédemment discutés (projets et réseaux internationaux). L'un ne va pas sans l'autre. L'implication au niveau international entraînera une reconnaissance qui permettra aux membres de l'équipe de s'investir/d'être intégrés dans des revues de niveau international.

Les membres de l'équipe restent peu impliqués tant dans la participation que dans l'organisation de manifestations internationales. Il en va de même du niveau et de la notoriété des expertises auxquelles contribuent les membres de l'entité.

Il est à noter cependant que l'unité a co-organisé un colloque international « Body and Society » à Londres en Juillet 2012 et organisera le prochain Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF) en mai 2015, congrès qui regroupe généralement une centaine de communicants issus de la communauté internationale francophone de sociologie du sport. Cette manifestation sera aussi l'occasion pour l'unité de promouvoir ses thèmes de recherche.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'unité montre une capacité remarquable à lever des financements pour la recherche auprès de différents partenaires des secteurs social et sanitaire (ANRS, Drees, CNSA, AGEFIPH, etc.). Depuis 2007, 25 contrats sous la responsabilité d'un de ses membres ont été obtenus. Le volume de ces financements, en augmentation constante depuis cette période, permet d'assurer, entre autres, les salaires de doctorants et de chercheurs contractuels. Aujourd'hui, l'équipe s'autofinance à plus de 95 %. L'obtention d'un contrat CIFRE avec l'ANRT (un autre est en attente de réponse), témoigne également des interactions de l'équipe avec l'environnement social et économique.

Mais l'activité contractuelle ne se cantonne pas à ce seul objectif financier. L'équipe Santhesih a su se saisir de ces collaborations pour développer un type de recherche participative original, caractérisé par des échanges réguliers avec les partenaires et l'engagement dans une co-réflexivité entre chercheurs et acteurs de terrains qui nourrissent des réflexions à la fois méthodologiques et conceptuelles et aboutissent, dans certains cas, à la formulation de recommandations. L'intérêt qu'ont suscité les résultats des recherches auprès des commanditaires a permis de fidéliser certaines collaborations et d'obtenir des financements récurrents pour prolonger les travaux déjà réalisés (ANRS, MIRE, CNSA, etc.).

L'unité est parvenue à mettre à profit l'importante sollicitation des partenaires sociaux. Ainsi, la responsabilité de la « mission d'accueil des étudiants handicapés », confiée par l'université à la directrice de l'unité, a été l'occasion de nouer des contacts et d'observer sur le terrain les conditions d'insertion des jeunes dans l'université puis dans le monde du travail. En convergence avec l'insertion dans l'unité d'une MCF spécialiste des questions d'insertion professionnelle et d'emploi, un nouvel axe de recherche a pu être développé.

En pratique, ces interactions nombreuses et durables avec l'environnement social et économique s'accompagnent d'une activité de valorisation, diffusion auprès de larges publics, formations des professionnels des secteurs sanitaires et médicosociaux et journées de restitution (Organisation d'Assises sur le VIH, journée d'étude nationale de la Fédération Française Handisport, etc.). Le volume des activités en lien avec l'environnement social, économique et culturel est estimé à 25 % de l'activité totale de l'équipe.



Enfin, un site internet, bien organisé et régulièrement mis à jour, informe de tous les projets engagés, des publications et des diverses activités de valorisation de l'équipe.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'organisation de l'unité est adaptée à sa taille. La vie de l'unité est encadrée par une gouvernance de type collégial qui défend un sens marqué du collectif. Le conseil de laboratoire qui réunit une fois par mois les enseignants-chercheurs titulaires adopte, au consensus et après avoir consulté les membres non statutaires, les décisions relatives au pilotage et aux orientations stratégiques de l'équipe. Aucun élu doctorant ne participe néanmoins au conseil d'unité. Si ce type de fonctionnement apparaît idéal au regard de la taille de l'équipe, il serait sans doute souhaitable, dans la perspective du rapprochement envisagé avec une autre unité, d'établir des règles plus formalisées pour parer à l'éventualité de survenue de conflits internes ou de raréfaction des ressources.

Plusieurs séminaires rythment la vie scientifique de l'équipe. Un séminaire général dont l'organisation tournante est assurée par les doctorants, fait un point mensuel sur l'avancée des recherches, soutient l'encadrement des doctorants et accueille des interventions de chercheurs invités sur des thématiques développées dans l'équipe. Un séminaire mensuel « jeunes chercheurs » est totalement pris en charge par ces derniers. Des comités de suivi de thèse sont également planifiés.

Une place centrale est faite aux jeunes chercheurs qui représentent en juin 2013, 40 % de l'effectif de l'équipe. Ils sont incités à prendre des responsabilités dans l'organisation des activités scientifiques, à présenter leurs travaux tant à l'intérieur de l'équipe qu'à l'extérieur. Certains doctorants participent aux contrats de recherche encadrés par les E-C, quelquefois au détriment de l'avancée de leur thèse. Mais, généralement, les thèmes des contrats sont en lien avec les sujets de thèse. Pour renforcer la cohésion de l'équipe et donner aux doctorants des chances supplémentaires de financement de leur thèse, une stratégie de préparation en amont des projets de thèse, dès le master, sur les axes et programmes du laboratoire, a été récemment adoptée.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les doctorants sont bien encadrés et impliqués dans la vie de l'unité et les projets de recherches. Ils y participent pleinement ce qui fait de l'unité un vrai espace de socialisation scientifique. Le credo de l'équipe est la formation à la recherche par la recherche et on ne peut que saluer cette volonté de former des futurs collègues. Au-delà de la taille de l'unité qui facilite l'intégration et le travail collectif, il s'agit bien d'une réelle volonté de formation des doctorants.

Sur les 12 doctorants (4 thèses soutenues ; 8 en cours), seuls 3 bénéficient ou ont bénéficié d'un financement pérenne : un contrat doctoral ministériel et deux CIFRE. L'effort devrait porter bien davantage sur l'obtention de financement sur 3 années des doctorants (CIFRE, contrats IGE, etc.).

Le suivi des doctorants est parfaitement assuré par l'École Doctorale n°60 « Territoires, temps, sociétés et développement ». Les informations relatives aux activités de l'École Doctorale sont très bien relayées par les membres de l'unité. Les doctorants bénéficient d'aides en matière de traduction/aide à la publication en anglais ainsi qu'en termes de participation aux colloques. Ils sont bien informés des procédures de qualification ainsi que des conditions de qualification, notamment en termes de publications. L'insertion professionnelle des docteurs sur le moyen ou long terme (hors CDD) reste cependant aléatoire.

L'unité n'a pas fait apparaître de processus interne de discussion pour identifier les avancées scientifiques récentes à intégrer dans l'enseignement. Cela constitue d'ailleurs un point faible de cette équipe si fortement impliquée et reconnue dans des projets nationaux. Un recul pour « théoriser » ou « réinterroger » les processus de recherche et les concepts ou méthodes mobilisés/mobilisables est pourtant nécessaire. Ce déficit peut s'expliquer par la taille de l'unité, fortement impliquée dans les projets de recherches et qui manque tout à la fois de moyens humains (secrétariat, IGE, enseignants chercheurs) et de temps pour effectuer ce retour réflexif, qui pourrait pourtant devenir une stratégie scientifique mobilisable. En ce sens, l'unité doit être aidée dans son développement.

L'équipe n'est pas impliquée dans des masters internationaux (Mundus ou autres). Elle ne l'est pas non plus réellement dans des réseaux de formation internationaux même si quelques chercheurs font apparaître



des invitations ponctuelles dans des universités étrangères. Les liens avec des professeurs à l'étranger pourraient aussi se traduire par des conventions de cotutelle internationale.

Les chercheurs sont fortement impliqués dans les masters de l'université. Ils participent à 5 d'entre eux alors qu'ils ne sont que 6 enseignants chercheurs titulaires en poste à l'UFR STAPS de Montpellier. Ils y enseignent et coordonnent 3 parcours sans être pour autant porteurs/responsables de spécialités ou mentions de master. Ne serait-il pas plus pertinent de participer à moins de masters mais d'en porter un seul directement rattaché aux problématiques et aux axes de recherches de l'unité? L'implication dans la formation des enseignants-chercheurs est un point fort mais la faible taille de l'équipe ne peut que conduire à l'épuisement de ceux-ci. Des choix stratégiques sont à effectuer.

Excepté la mission « Handicap » de la directrice, l'unité n'est pas engagée dans des projets transversaux dont l'objectif serait de portée pédagogique pour toute l'université.

Au final, un recentrage de l'activité de l'équipe semble nécessaire en matière de formation. La compétence de l'équipe et son rayonnement national devrait l'amener à porter un master correspondant aux axes de recherches de l'unité. Les membres ne peuvent s'investir partout au risque de ne pouvoir poursuivre le développement à l'international. Le travail d'accompagnement/formation des doctorants est à saluer même si leur financement sur contrats doctoraux ministériels reste le point faible de l'équipe.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet scientifique est intrinsèquement intéressant et porteur au sein de l'espace de la recherche en science sociale du handicap et de la santé. L'unité réoriente sa stratégie scientifique tout en s'inscrivant dans la continuité des points forts développés dans le précédent contrat (handicap et corps malades). D'une socio-anthropologie du corps déficient/vulnérable (et d'une sociologie du sport), elle s'oriente vers une sociologie tant de l'action publique autour du handicap et de la santé que des mobilisations collectives portées par des populations handicapées ou atteintes de maladies chroniques en situation d'exclusion. Les terrains et les populations étudiés restent sensiblement identiques. Le volet « éducation » qui était central dans le passé, est en revanche moins présent dans le projet.

Dans le contexte de la fusion des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2, dans le périmètre desquelles aucune autre unité de recherche ne traite frontalement la santé et le handicap du point de vue des sciences sociales, ces nouveaux axes sont pertinents mais des questions sur les paradigmes mobilisés et l'articulation des axes persistent tout comme celle de l'adéquation entre le projet et les ressources humaines.

L'axe 1 (« Effets sociaux et identitaires des politiques de santé publique ») projette de saisir ce que l'action publique à destination des populations vulnérables, malades et/ou ayant des déficiences produit sur les organisations et ses acteurs. Il s'agit pour les chercheurs d'analyser l'impact de l'action publique sur le gouvernement des corps à partir de l'étude des processus, du rapport des acteurs à sa mise en œuvre et de la production des systèmes locaux d'action publique. L'ancrage disciplinaire et théorique gagnerait à être davantage affirmé dans la perspective d'un positionnement plus clair par rapport aux productions existantes dans le champ des sociologies de l'action publique et des organisations.

L'axe 2 (« Déterminants et logiques d'organisation des mobilisations collectives liées à la santé et aux handicaps ») renvoie à un secteur de la science politique et de la sociologie assez développé et porteur, y compris autour des questions de santé, des risques sanitaires et des affirmations identitaires. Ces approches restent cependant inexplorées en STAPS. L'unité a le potentiel scientifique pour développer des travaux originaux sur les conditions d'émergence des mobilisations collectives (autour du VIH, du handicap, des maladies chroniques), les acteurs, militants et entrepreneurs de cause, les répertoires d'action collective et les formes d'institutionnalisation de ces nouveaux mouvements, à condition de préciser l'orientation théorique générale. Les mobilisations collectives constituant une controverse sociologique, il est important de se situer dans cet espace de la recherche, entre sociologie des minorités actives, sociologie du différentialisme et sociologie du militantisme. La contribution de l'unité à une sociologie plus générale des nouvelles mobilisations pour la reconnaissance des minorités est indéniable à condition de préciser le point de vue sur les mobilisations (rationnelles ou raisonnables) et de préciser la place de l'histoire dans l'étude des mouvements et organisations.

Sur le plan scientifique et institutionnel, la volonté de se rapprocher progressivement (au contrat quinquennal suivant) d'une unité de science politique et d'un domaine "Droit et science politique" de l'École



Doctorale de la Nouvelle Université de Montpellier fait sens dans le contexte local. La volonté de travailler de manière ascendante sur les politiques publiques et notamment sur les effets performatifs des politiques publiques sur les identités et les pratiques de certaines populations paraît cohérente. Malgré sa taille réduite, l'unité dispose d'un certain nombre d'atouts et de points forts pour développer ces deux axes innovants, dont notamment la capacité à obtenir des contrats de recherche finalisée dans le domaine du handicap et de la santé et à produire des données empiriques. La stratégie de rapprochement avec l'UMR 5112 CEPEL (Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine) et la science politique pose néanmoins la question du coût d'entrée dans cet espace en termes de nouveaux réseaux à constituer, de publication dans les revues et ouvrages reconnus du champ de la sociologie et de la science politique et de relation avec les STAPS (formation et recherche).

Les membres de l'unité sont conscients des risques de cette stratégie du point de vue de leurs rapports avec la section STAPS et des carrières des membres de l'unité.

L'intégration à plus court terme dans la future SFR « Administration et médico-économie de la santé » a un intérêt à la fois matériel, en termes d'appui à la recherche, scientifique (valoriser des travaux sur l'action publique, sur les patients, sur les dispositifs de santé publique) et stratégique. L'unité aurait intérêt à rester sur ses axes, à ne pas se disperser en s'intégrant dans cette structure.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mercredi 22 janvier 2014 à 8h45

Fin : Mercredi 22 janvier 2014 à 18h00

Lieu de la visite

Institution : UFR STAPS Université Montpellier 1

Adresse : 700 avenue du Pic Saint Loup, Montpellier

Déroulement ou programme de visite

8h45-9h20 :	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du délégué scientifique (DS)
9h20-11h40 :	réunion plénière (présentation et discussion du bilan, du projet, des axes et des activités des doctorants)
11h45-12h25 :	réunion avec le représentant de la tutelle (VP recherche Université Montpellier 1)
12h25-13h20 :	déjeuner
13h20-13h35 :	réunion avec les personnels d'appui à la recherche
13h40-14h30 :	réunion avec les doctorants
14h30-14h50 :	entretien téléphonique avec le directeur de l'École Doctorale n°60 « Territoires, temps, sociétés et développement »
14h50 :	réunion avec l'équipe de direction.

Points particuliers à mentionner

Le directeur de l'École Doctorale n°60 n'ayant finalement pas pu se libérer pour le jour de la visite, et n'ayant pu se faire remplacer, l'entretien avec le comité d'experts s'est déroulé par téléphone.



5 ● Observations générales des tutelles

Monsieur Didier HOUSSIN
Président de l'AERES
Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités
de recherche
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Montpellier, le 2 juin 2014

Référence : A Marcellini : S2PUR150008462 – SANTESIH- Santé, éducation, situation de handicap.
04342321N

Messieurs,

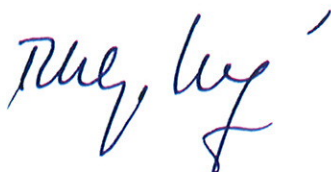
Je tiens à remercier le comité de visite AERES pour la qualité de son rapport d'évaluation concernant l'équipe de recherche « Santé, éducation, situation de handicap » dirigée par Madame Anne MARCELLINI.

J'ai bien noté les remarques formulées par le comité de visite et je veillerai à ce que celles-ci soient prises en compte par le directeur de cette structure de recherche.

Vous trouverez ci-joint les commentaires du directeur de l'unité de recherche auxquels je n'ai rien à rajouter.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Philippe AUGE
Président
Université Montpellier 1



Observations de portée générale sur le rapport AERES de l'équipe d'accueil 4614 Santesih, UM1.

Suite à la lecture du rapport de l'AERES concernant notre équipe d'accueil 4614 « Santé, Education et Situations de Handicap », nous souhaitons remercier les experts du comité de visite de cette analyse et de l'évaluation objective de la situation de notre équipe de recherche, qui nous aidera à orienter le développement de l'équipe dans les années qui viennent.

Quelques remarques de portée générale peuvent être ici amenées, suite aux orientations proposées dans le rapport.

Nous avons pris bonne note du besoin d'augmentation des relations scientifiques internationales, et il convient de noter que les différents programmes de l'équipe impliquant d'ores et déjà les réseaux internationaux francophones de recherche sur le VIH et sur le handicap en général (Québec, France, et Suisse) vont être stratégiquement développés et intensifiés dans les années à venir. Comme le propose le rapport, l'équipe en fera un axe stratégique de développement. Seront également poursuivies les collaborations en langue anglaise, en particulier avec Le Royaume-Uni et le Canada, centres historiques des *disability studies*.

L'effort de renforcement des publications internationales réalisé par l'équipe au cours du contrat 2011-2014 a été noté par le comité de visite, et la poursuite de ce travail d'orientation des publications vers les revues scientifiques internationales en sciences sociales s'intéressant aux liens entre sport, santé et handicap, orientation sera facilitée par le renforcement des programmes de recherche internationaux.

Concernant enfin la stratégie et le projet à cinq ans, et particulièrement le projet de rapprochement avec le CEPEL pour 2020, le rapport considère dans un de ses derniers paragraphes cette option comme risquée, voire comme dangereuse « pour les carrières » des membres de l'équipe. Au regard du contenu de l'ensemble du rapport, et de la qualité et de la précisions des conseils prodigués tout au long du texte, nous sommes extrêmement étonnés par cette mise en exergue.

Anne Marcellini & L'équipe Santesih

Le 21 mai 2014